

ÉDITION SPÉCIALE COVID-19

En ces moments difficiles pour tous, où les communautés étudiantes et enseignantes sont soumises à la fragmentation et les individus à l'isolement, les étudiants et les enseignants chercheurs en mobilité internationale se trouvent dans des situations particulièrement sensibles. Ce mois de mars 2020 n'est pas ordinaire, à bien des égards ; le BIM de mars n'est donc pas un BIM ordinaire. Il a principalement pour objet de rappeler les principales consignes applicables aux étudiants en mobilité et aux étudiants internationaux inscrits en France, en renvoyant aux pages internet de référence. Ces pages sont susceptibles d'évoluer rapidement, compte-tenu de la volatilité de la situation. N'hésitez pas à vous y reporter régulièrement.

Cette crise nous montre aussi l'importance de garder le lien avec les étudiants partis en mobilité, de pouvoir les recenser facilement et de les aider lorsqu'ils se trouvent dans des situations particulièrement difficiles. C'est le sens de l'enquête en cours auprès des établissements pour connaître la répartition actuelle des étudiants français à l'étranger ; outre cette enquête, le MESRI, en lien avec le MEAE, met tout en œuvre pour venir en aide à ceux qui ne parviennent pas à revenir. Les points de contact.

Le calendrier des appels à projets est modifié par la crise, le BIM vous rappelle les principales échéances pour les deux mois à venir.

Enfin, le BIM salue l'engagement de tous ceux qui, quotidiennement, assurent un soutien aux étudiants, que ce soit en gardant le contact avec eux, en préparant les cours en ligne, en les accompagnant dans leurs moments de doute voire de détresse. Nous leur dédions [ce clin d'œil en vidéo](#).

Prenez soin de vous et de vos proches.

ACTUALITÉS

Point sur les consignes concernant les étudiants étrangers en France et français à l'étranger

Pour rappel, les contacts de la cellule opérationnelle de crise COVID19 du ministère se trouvent dans la fiche dédiée à la situation des étudiants en mobilité à l'étranger adressée le 20 mars aux chefs d'établissements et directeurs généraux des services.

IMPORTANT: les étudiants français actuellement en mobilité à l'étranger doivent absolument [s'inscrire sur Ariane](#) afin de recevoir par sms les messages d'urgence envoyés par les autorités consulaires françaises, notamment les possibilités de vols vers la France en cas de fermeture des liaisons aériennes. Attention cependant : les informations envoyées aux Français inscrits sur Ariane **s'adressent aux voyageurs de courte durée**, auxquels les autorités françaises conseillent de rentrer en France au plus vite ; vos étudiants peuvent faire le choix de rester sur place. Les horaires des derniers vols vers la France ou des vols exceptionnels peuvent cependant les intéresser s'ils changent d'avis.

Étudiants internationaux inscrits dans des cursus en France actuellement en mobilité d'étude ou de stage à l'étranger :

- Il conviendrait qu'ils prennent l'attache de leurs autorités consulaires sur place pour éclairer leur choix de rester ou non dans le pays où ils se trouvent actuellement ;
- S'ils souhaitent rentrer en France, il faut qu'ils soient munis d'un titre de séjour en cours de validité, tel qu'un VLS-TS pour études préalablement validé en ligne - ce qui est le cas lorsque ces étudiants ont résidé en France avant leur échange. Ils peuvent contacter les services consulaires français pour obtenir des précisions sur ce point.

Étudiants français à l'étranger - les textes de référence sont :

- Fiche dédiée aux étudiants en mobilité sur [l'offre de service de la DGESIP](#) ;
- [Site étudiant.gouv.fr](#).

Étudiants étrangers inscrits en France - les textes de référence sont :

- [Site étudiant.gouv.fr](#) ;

- [Site de Campus France.](#)

Spécificités concernant les étudiants en Erasmus :

- Fiche dédiée aux boursiers Erasmus + sur [l'offre de service DGESIP](#) ;
- Le site de l'Agence Erasmus + a mis en place [une page COVID-19](#).

IMPORTANT : la Commission européenne réfléchit actuellement à la prise en compte des coûts des mobilités relevant de la force majeure ; on peut espérer une clarification des modalités dans le courant de la semaine prochaine.

Espaces d'échanges de pratiques entre établissements :

- [Sphère Whaller CoVid19](#) (pas spécifiquement sur les étudiants en mobilité, mais le thème peut être abordé) ;
- [Sphère Whaller accueil des étudiants étrangers](#).

Recensement des étudiants en mobilité à l'étranger

Les trois conférences ont entrepris un recensement statistique des étudiants en mobilité internationale, par établissement et par destination. La cellule opérationnelle COVID19 centralise les remontées d'informations adressées aux points de contact des conférences (pour la CPU, Géraldine Becquet - Geraldine.Becquet@cpcu.fr ; pour la CDEFI, Aurélie Nogues – aurelie.nogues@cdefi.fr ; pour la CGE, Océane Rousseau - oceane.rousseau@cge.asso.fr) ; nous vous invitons à répondre au plus vite à cette enquête, en tenant compte, dans la mesure du possible, des étudiants déjà rentrés en France.

Étudiants en mobilité internationale rencontrant des difficultés particulières

Étudiants inscrits dans des établissements français actuellement en mobilité internationale

La cellule opérationnelle COVID19 recense les cas d'étudiants en difficulté à l'étranger afin de les traiter rapidement avec le centre de crise du MEAE. Si certains de vos étudiants sont dans cette situation, contactez rapidement Pierre Van de Weghe (pierre.van-de-weghe@igesr.gouv.fr).

ATTENTION : les demandes des étudiants doivent passer par les établissements et ne pas être envoyées directement à la cellule opérationnelle ou aux autorités consulaires, qui sont très sollicitées par l'ensemble des ressortissants français.

Si un étudiant parvient à rentrer en France par ses propres moyens, il convient qu'il en informe son établissement afin que la cellule opérationnelle en soit immédiatement prévenue, afin d'assurer un suivi fiable des situations individuelles avec le Centre de crise du MEAE.

Étudiants internationaux inscrits dans des établissements français et actuellement en France

- Les étudiants internationaux peuvent rester en France. Ils sont invités à prendre contact avec leurs autorités consulaires pour les aider dans leur décision ;
- Il est important de **rappeler à ces étudiants les consignes liées au confinement**, y compris concernant leur accès au système de soin français ; **il conviendrait de les en informer au moins en français et en anglais**, compte-tenu du faible niveau en langue française de certains étudiants internationaux ;
- Concernant les étudiants internationaux boursiers du gouvernement français, Campus France peut assurer leur retour dans leur pays d'origine, avec l'accord des ambassades de France qui leur ont attribué une bourse.
- Les étudiants internationaux engagés dans une formation en France et dont le titre de séjour arriverait prochainement à expiration font l'objet d'une attention spécifique du gouvernement afin que leur titre de séjour soit prolongé.

Appels à projets et candidatures (susceptibles d'évolutions)

- **L'ANR (Agence nationale de la recherche) adapte son calendrier pour tenir compte de l'épidémie de Covid-19**
Plusieurs appels relevant du PIA (programme d'investissements d'avenir) sont prolongés. D'autres appels à projets de l'agence voient également leur date limite repoussée. Plus d'information sur [le site de l'ANR](#).
- **Appel à propositions 2020 de l'agence Erasmus +**
Les dates de dépôt des candidatures Erasmus pour les projets de partenariats et les chartes pour l'enseignement supérieur ont été reportées en raison de l'épidémie de COVID-19. Plus d'information sur [le site de l'agence](#).

- Appel à projets 2020 du programme régional France-Amérique latine-Caraïbes (PREFALC)**
 Ouvert à de multiples disciplines, le PREFALC est un dispositif de coopération universitaire qui vise à développer les échanges et l'offre de formation au niveau master entre au moins un établissement d'enseignement supérieur français et deux établissements latino-américains et/ou caribéens. Le PREFALC soutient la mobilité des enseignants-chercheurs dans le cadre de projets en vue de la réalisation de modules de formation au niveau master.
 L'appel à projets est ouvert jusqu'au **27 avril 2020**. [Plus d'information sur ce lien](#).
- Appel à candidatures pour le poste de Directeur de la Maison française d'Oxford**
 La Maison française d'Oxford (MFO) fait partie du réseau des unités mixtes / instituts français de recherche à l'étranger (UMIFRE) spécialisées en sciences humaines et sociales et placées sous la double tutelle du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du CNRS.
 Plus d'informations sur le poste sont [disponibles sur ce lien](#).
- Appel à propositions 2020 du programme de mobilité universitaire intra-africaine (Commission européenne)**
 Pour renforcer la coopération avec leurs partenaires africains, des établissements d'enseignement supérieur français peuvent participer aux consortia en tant que partenaires techniques. L'objectif des projets est de faciliter la mobilité des étudiants et du personnel en Afrique. Voir l'appel à proposition sur le [site de la Commission européenne](#).
 Date limite : **19 mai 2020**.
- Programme des boursiers arabisants**
 Le [programme de bourses arabisants](#) est un programme du MESRI, géré par Campus France. Il est ouvert aux étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français disposant déjà d'une formation en langue arabe et d'un projet professionnel lié au monde arabe. Il permet une immersion de 9 mois dans un pays arabe (Égypte, Jordanie, Liban ou Tunisie) et une formation linguistique renforcée.
 Date-limite : **20 avril 2020**.
- Programme « Make Our Planet Great Again »**
 Les Ministères de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) et de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) en collaboration avec Campus France lancent [deux appels à candidatures](#) (date de clôture : **5 avril**) pour le programme « Make Our Planet Great Again » pour accueillir des étudiants en master et des post-doctorants dans les établissements d'enseignement supérieur français, afin de suivre un parcours ou d'effectuer leurs recherches en France dans quatre domaines :

 - o les sciences du système terre ;
 - o les sciences du changement climatique et de la durabilité ;
 - o la transition énergétique ;
 - o les enjeux sociétaux des questions environnementales.
- Vous trouverez ci-dessous les **appels à candidatures pour les Programmes Hubert Curien (PHC)** actuellement ouverts :

 - o Slovénie - [PHC Proteus](#) - date limite de candidature **23 avril 2020** ;
 - o Égypte - [PHC Imhotep](#) - date limite de candidature **15 avril 2020** ;
 - o Tunisie - [PHC Utique](#) - date limite de candidature **22 avril 2020** ;
 - o Belgique - [PHC Tournesol Wallonie Bruxelles](#) - date limite de candidature **27 avril 2020** ;
 - o Afrique du sud - [PHC Protea](#) - date limite de candidature **30 avril 2020** ;
 - o Royaume-Uni - [PHC Alliance](#) - date limite de candidature **4 mai 2020** ;
 - o Chine - [PHC Cai Yuanpei](#) - date limite de candidature **4 mai 2020** ;
 - o Autriche - [PHC Amadeus](#) - date limite de candidature **11 mai 2020** ;
 - o Israël - [PHC Maïmonide](#) - date limite de candidature **11 mai 2020** ;
 - o Lituanie - [PHC Gilibert](#) - date limite de candidature **14 mai 2020** ;
 - o Liban - [PHC Cèdre](#) - date limite de candidature **18 mai 2020** ;
 - o Hongrie - [PHC Balaton](#) - date limite de candidature **29 mai 2020** ;
 - o Suisse - [PHC Germaine de Staël](#) - date limite de candidature **3 juin 2020**.
- Les analyses d'impact scientifique des différents programmes de coopération bilatérale** ont pour but de comparer les performances relatives (PHC et programmes du même type) afin d'améliorer leur impact en ajustant les Appels à projets et en harmonisant leur fonctionnement. Ces analyses sont coordonnées conjointement par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) et le MESRI.
 Tous les rapports et diaporamas sont consultables sur le [site du MESRI](#).